

Nombre de membres :

En exercice : 66

Présents : 61

Votants : 65

Le 16 juillet 2020 à 18h30 heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à Belley, sous la présidence du doyen d'âge, M. Guy JANET.

Date de convocation : 9 juillet 2020**Secrétaire de séance : M. Michel Charles RIERA****Présents**

Ambléon	BIONDA Annie	
Andert et Condon	MARTINAT Francine	
Arboys en Bugey	RIERA Michel Charles	
Armix	VUILLOUD Véronique	
Artemare	MASSE Emmanuel	Pouvoir à DESCHAMPS M.H.
Artemare	ROUX Isabelle	Pouvoir à DESCHAMPS M.H.
Arvière-en-Valromey	MEURIAU Annie	
Belley	BERTHET Jean-Michel	
Belley	BOUTTEMY Anaïs	
Belley	CLUZEL Annie	
Belley	DA COSTA Angélica	Pouvoir à BOUTTEMY A.
Belley	DELPON Annie	
Belley	DESCHAMPS Marie-Hélène	
Belley	GONDARD Olivier	Pouvoir à LAHUERTA D.
Belley	EL AZOUZI Sophie	
Belley	HEDON Jean-Yves	
Belley	LAHUERTA Dimitri	
Belley	PONCY Daniel	
Belley	RIOU Claudie	
Belley	RODRIGUEZ Philippe	
Belley	ROUX Pierre	
Belley	SCHREIBER Sylvie	
Béon	LE CERF Céline	
Brégnier Cordon	VERGAIN Thierry	
Brens	FRATI Francis	
Brens	LAGRANGE VAN GELE Nadine	
Ceyzérieu	KELLER Myriam	
Champagne en Valromey	JUILLET Claude	
Chazey-Bons	NARDIN Philippe	
Cheignieu la Balme	BUET Marc	
Colomieu	CUEILLE Gérald	
Contrevoz	BALASTRIER Jean Daniel	
Conzieu	JANET Guy	

Cressin-Rochefort	CHIFFE Frédéric	
Culoz	ANDRE-MASSE Franck	
Culoz	FELCI Claude	
Culoz	GUILLAND Marc	
Culoz	PETITE Anne-Laure	
Culoz	RAVIER Danielle	
Cuzieu	MARCHAND Stéphanie	
Flaxieu	BAL Serge	
Groslée Saint Benoit	KJAN Marie Odile	
Groslée Saint Benoit	SOUDAN Henri	
Haut Valromey	ANCIAN Bernard	
Izieu	MARTIN BARBAZ Denis	
La Burbanche	MARIE Patrick	
Lavours	CASANOVAS Chantal	
Magnieu	GUITTET Thierry	
Marignieu	DEMANGE Pascal	
Massignieu de Rives	VINETTE Didier	
Murs et Gélignieux	VALLIN Pierre	
Parves et Nattages	COMET Claude	
Peyrieu	COCHONAT Pierre	
Polliou	BRUN Jean Philippe	
Prémeyzel	ROPELE Jean-Pierre	
Rossillon	BOUVIER Georges	
Ruffieu	BROUSSART Pierre	
Saint Martin de Bavel	VINCENT Xavier	
St Germain les Paroisses	CASTIN Régis	
Talissieu	DEGUISNE Sabrina	
Valromey sur Séran	BOLON André	
Valromey sur Séran	GODET Pauline	
Virieu le Grand	BOUSCAUD Alexandre	
Virignin	BANDET Marcel	BAVUZ Stéphanie (suppléante)
Vongnes	GUILLON Pascale	
<u>Excusé</u>		
Belley	CHEVAT Jacques	

LE QUORUM EST ATTEINT

MOUVEMENTS DE SALLE :

Départ de M. CUEILLE à 21h30 après le vote concernant la 5^{ème} Vice-Présidence.

Départ de Mme Annie BIONDA à 22h08 après le vote concernant la 6^{ème} Vice-Présidence.

Installation de l'assemblée par René VUILLEROD, Président sortant.

René VUILLEROD :

« Mes chers collègues, le conseil communautaire est installé.

Dans quelques minutes, j'inviterai le doyen de l'assemblée qui procédera à l'élection de la présidence de Bugey Sud.

Avant de me retirer, je vous remercie de m'accorder un peu de votre patience et vous dire combien je suis fier d'avoir travaillé à la construction de cette belle communauté de communes Bugey Sud. Le mandat qui s'achève n'a pas été un long fleuve tranquille : fusion, intégration, baisse drastique des dotations, transfert de compétences, transfert de compétences sans moyen, un mandat complexe en chantier permanent.

Depuis 3 ans, Bugey Sud est enfin stabilisé, apaisé. Cela nous a permis de nous organiser, nous structurer et aujourd'hui d'être efficace, reconnu par l'Etat, la Région, le Département, et même parfois envié par d'autres communautés de communes. Nous disposons désormais d'un outil structuré et performant à disposition de notre territoire.

J'en profite pour remercier tous les élus qui m'ont accompagné pour réaliser ce travail parfois ingrat et remercier tous les agents de notre communauté de communes qui ont su parfaitement s'adapter et répondre à nos exigences. Certains les connaissent, d'autres les découvriront. Ils sont professionnels et aiment leur territoire. Un grand merci à eux, un grand merci à vous.

Avant le vote du budget le 27 février dernier, j'ai souhaité que soit présentée une étude sur la situation financière de Bugey Sud. La conclusion de cette étude est la suivante: la situation financière du budget principal de la communauté de communes à la fin 2019 est bonne, avec un taux d'autofinancement brut supérieur à 13%, une capacité de désendettement consolidée à l'échelle de l'ensemble des budgets inférieure à 7 ans à fin 2018, la situation financière en fin de période est quasiment stable par rapport à l'année 2019, un autofinancement qui termine à 1.7 M€, une capacité de désendettement du budget principal à moins de 5 ans grâce à une bonne dynamique fiscale qui repose notamment sur la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises). Le niveau d'autofinancement généré permet de financer le programme annuel de voirie, 1.6 M€ coût net, mais l'autofinancement complémentaire reste limité entre 100 et 300 000 € supplémentaires par an. L'enjeu : maintenir voire croître ce niveau d'autofinancement pour faire face aux nouvelles actions appelées à se réaliser notamment en fonctionnement dans les prochaines années : ORT, PCAET, car même si la marge reste bonne elle est en quasi-totalité absorbée par le financement des dépenses de voirie.

Mais voilà le 17 mars dernier, nous entrons dans une crise sanitaire sans précédent, et demain une crise économique, une crise sociale. Sans ternir la situation, sans ternir la soirée, notre territoire sera impacté tout comme l'Etat, la Région, le Département. A quelle hauteur ? A ce jour personne n'est en mesure de dire à quel niveau se situeront les pertes financières.

C'est donc à vous que reviendra ce difficile exercice de décider mais je vous sais volontaire je vous sais responsable.

Notre territoire a une identité, des atouts, des ressources, des talents et des richesses multiples. Vous aurez à définir ensemble un projet de territoire qui ne sera crédible que s'il est collectif et solidaire. Vous aurez à avancer ensemble sur le chemin d'un développement durable ambitieux et maîtrisé. L'intérêt communautaire doit se développer pour agir efficacement sur les thématiques comme la mobilité, la lutte contre le réchauffement climatique ou encore au 01/01/22 e.administration.

Les 43 communes ont besoin les unes des autres pour qu'elles rayonnent et se développent ensemble au même rythme, au bénéfice de l'intérêt général. A vous d'écrire l'avenir de la communauté de communes Bugey Sud, soyez exigeants, solidaires et rassemblés. A tous je veux saluer l'engagement passé, l'engagement à venir. Aux nouveaux élus, à toutes et tous je

me permettrai un seul conseil : agissez en inscrivant votre action dans le temps c'est à dire dans un calendrier qui tourne au rythme non pas de la démagogie mais du simple bon sens dont tout gestionnaire doit faire à la fois sa boussole et sa feuille de route.

Après 31 ans et 4 mois de mandats, je voudrais finir en souhaitant le meilleur pour Bugey Sud en vous souhaitant volonté et courage.

Dans cette belle salle de spectacle, j'aurai aimé qu'Eddy Mitchell vous chante, pas moi, c'était la dernière séquence c'était la dernière séance et le rideau sur l'écran va tomber. Merci.

J'appelle le doyen de l'assemblée, M. le maire de Conzieu, Guy JANET. »

Guy JANET :

Bonjour à toutes et tous, aux nouveaux élus, aux plus anciens dans cette assemblée de la communauté de communes de Bugey Sud, bonjour à la presse, bonjour aux services.

Un processus de désignation va prendre fin ce soir après bien des vicissitudes que nous avons tous connus et qui a largement bousculés nos habitudes, 1^{er} tour des municipales en pleine pandémie, 2^{ème} tour repoussé du 22 mars au 28 juin, maire dont le mandat a été prolongé de 3 mois.

Ce soir ou plutôt dans la nuit, s'installera une nouvelle équipe chargée de piloter pendant 6 ans le travail de l'exécutif et des nouveaux élus. En espérant que ces 6 ans seront moins bousculés que les 6 ans passés qui ne furent pas un long fleuve tranquille. Puisqu'à peine élus, la loi NOTRe de 2015 a imposé un cadre et des règles nouvelles et que nous avons dû également nous adapter à des changements de périmètre, à des modifications de concurrence. Mais un pacte de gouvernance et un projet de territoire devraient permettre à Bugey Sud d'avoir un parcours plus linéaire.

A nous de faire connaître auprès de nos administrés le rôle de la communauté de communes et prenons garde ne pas faire comme nos grands élus nationaux : dire quand ça va mal c'est la faute de l'Europe, et donc nous ne disons pas quand ça va mal c'est la faute de la communauté.

Pour nous ce soir, dans la toute 1^{ère} partie nous aurons à désigner un ou une secrétaire, un bureau de vote et à élire le ou la président(e) de la communauté de communes qui prendra ensuite le relais. Tout cela sans oublier les mesures de distanciation nécessaires, alors que le virus circule encore et on fera l'appel chaque fois pour aller voter. Et pour information, il n'y aura pas de verre de l'amitié après les débats, mesures barrières obligent. Vous devrez vous contenter de la bouteille d'eau qui est devant vous. »

ADMINISTRATION GENERALE - RAPPORTEURS GUY JANET – PAULINE GODET

01- Désignation du secrétaire de séance

02- Création du bureau de vote

03- Election du Président

04- Détermination du nombre de vice-présidents

05- Election des vice-présidents

06- Fixation du nombre de membres du Bureau communautaire

07- Lecture de la Charte de l' élu local

08- Modalité de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres

Délibération 1 : Désignation du secrétaire de séance.

Après appel à candidature, Michel-Charles RIERA est désigné secrétaire de séance, à l'unanimité.

VOTE : UNANIMITE

Votants : 65

POUR : 65

Délibération 2 : Création du bureau de vote.

Conformément au Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à l'élection du président, des vice-présidents et des membres du bureau au scrutin secret. Il est donc nécessaire de désigner un bureau de vote chargé des opérations électorales. Il est proposé au conseil communautaire que le bureau de vote soit constitué du président de séance, du secrétaire et de deux assesseurs

Après appels à candidatures, Philippe RODRIGUEZ et Anne Laure PETITE sont désignés assesseurs à l'unanimité.

VOTE : UNANIMITE

Votants : 65

POUR : 65

Délibération 3 : Election du Président.

Suite au renouvellement des conseillers municipaux, il convient de procéder à l'élection du président de la communauté de communes.

Le président est élu au scrutin secret à la majorité des suffrages exprimés. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, un 3^{ème} tour a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

René VUILLEROD porte à la connaissance de l'assemblée un message envoyé par Marcel BANDET.

« M. le Président, je vous informe que je me retire de la course à la présidence pour raison de santé. En effet je suis hospitalisé depuis dimanche à l'hôpital de Belley pour une embolie pulmonaire. Je sais que la loi m'autorise d'être candidat sans être présent pour ma part cela ne me convient pas. Je tiens une fois encore à vous remercier et à remercier l'exécutif sortant pour le travail difficile que vous avez su mettre en œuvre. Je souhaite plein succès à l'équipe qui sera élue jeudi soir.

Claude COMET et Pauline GODET se portent candidates.

Guy JANET propose d'accorder 5 minutes de présentation pour chaque candidate et de tirer au sort l'ordre des prises de parole.

Claude COMET :

« Bonsoir à toutes et à tous. Je m'appelle Claude Comet, je suis maire de Parves et Nattages. Je me présente à vos voix ce soir pour la présidence de Bugey Sud car Marcel BANDET qui était notre candidat, le candidat de « Bugey Sud un projet collectif », a dû renoncer car il a été victime d'une embolie pulmonaire dimanche qui va l'obliger à prendre soin de lui et de sa santé.

C'est la force d'un collectif que de poursuivre. Ma candidature vient dans la suite de la sienne pour donner voix à ce projet que vous avez été nombreux à imaginer avec nous.

Le vote de ce soir chers collègues aura un impact déterminant sur nos communes pour les 6 années à venir. Ce qui compte de soir c'est de répondre à cette question simple : le mandat qui s'ouvre va-t-il réellement changer la donne, le mandat qui s'ouvre va-t-il réellement donner le pouvoir aux communes, à toutes les communes pour dessiner la politique qui sera conduite dans les 6 ans qui viennent, et ce de façon collégiale.

C'est possible et c'est possible ce soir.

La loi engagement et proximité votée fin 2019 ouvre toutes les portes car elle installe un conseil des maires, fais entrer les conseillers municipaux non délégués dans les commissions, demande qu'un pacte de gouvernance soit discuté et met en avant la nécessité d'un projet de territoire. Ces portes, nous vous proposons de les ouvrir.

Patrick Chaize, sénateur LR de l'Ain nous le rappelait la semaine dernière l'esprit de la loi : c'est bien le conseil des maires qui commande la politique qui va être conduite par l'exécutif de la communauté de communes. A défaut de s'atteler fermement à cette évolution, le territoire rate un virage de son histoire, alors c'est la défiance voire le rejet qui s'installe entre communes et communauté de communes.

En fait, chers collègues c'est bien en donnant le pouvoir au conseil des maires que les communes vont pouvoir retrouver leur autonomie, vont pouvoir porter des projets, vont pouvoir être accompagnées dans ces projets comme dans leurs petites communes.

Il ne s'agira pas de tirer chacun pour soi mais bien de jouer collectif au travers d'un projet de territoires qui respectera les bassins de vie, qui aura pour vocation de fédérer les énergies, celles des communes, celles des acteurs économiques, celles de la société civile et d'apporter des services publics au plus près des habitants.

C'est un pacte gagnant/gagnant que nous vous proposons ce soir.

Belley, Bugey Sud, tout notre territoire sera fort si nos communes sont fortes, animées, vivantes, porteuses de dynamique.

Ce soir voulez-vous prendre en main collectivement cet outil qu'est Bugey Sud ou voulez-vous continuer à regarder les choses se faire sans vous ?

A quoi doit servir une vice-présidence dédiée aux communes : à créer pour vous les services payants ou plutôt à engager une vraie politique de solidarité entre tous. A quoi doit servir une vice-présidence économique : à laisser partir le Tanneur ou plutôt être à l'écoute des entreprises de notre territoire et permettre que d'autres viennent, que des commerces de proximité s'ouvrent à nous ? A quoi doit servir une vice-présidence culture : à faire payer à nous tous petites communes les charges de fonctionnement de l'Intégral ou de l'école de musique de Belley ou plutôt à fédérer, accompagner nos compagnies de théâtre, de danse, nos acteurs culturels ou encore faire vivre nos bibliothèques rurales.

Voulons-nous subir ou voulons-nous être acteur, voulons-nous voter en ribambelle des délibérations ou prendre des décisions éclairées, expliquées et surtout bénéficier du vote électronique qui est le seul garant de notre liberté ?

Voilà chers collègues le choix qui est le vôtre ce soir. Ce soir dans le secret des urnes, c'est vous qui déciderez. Je vous remercie. »

Pauline GODET :

« Mesdames et messieurs les conseillers communautaires, chers collègues, mesdames et messieurs.

Alors si c'est une surprise pour moi de voir Claude à mes côtés en tout cas je suis très satisfaite de voir que les deux candidates sont des femmes, certainement une présidente pour Bugey Sud.

En guise de présentation et pour ceux qui ne me connaissent pas je m'appelle Pauline Godet, j'ai 38 ans, je suis maman de 3 enfants et je suis originaire de Belmont Luthézieu où j'ai été élue maire en 2014 puis maire de la commune nouvelle de Valromey sur Séran au 1^{er} janvier 2019. Valromey sur Séran est une commune de 1300 habitants, c'est une commune rurale, une commune vivante.

En parallèle de ce mandat de maire, j'ai été membre de l'exécutif de Bugey Sud élue en 2017 en charge du travail préparatoire au transfert de compétences eau et assainissement.

Pour pouvoir m'investir pleinement, j'ai fait le choix de renoncer temporairement à une activité professionnelle et je ne me présenterai pas à d'autres mandats.

Cette expérience dans le bureau m'a permis de découvrir les nombreux atouts de notre territoire, le fabuleux outil de l'intercommunalité de Bugey Sud mais aussi de constater les dysfonctionnements et les échecs de ce mandat.

Mon engagement aujourd'hui fait suite à un temps certain de réflexion et d'analyse. En effet la tâche n'est pas simple, elle est chronophage et les enjeux sont importants.

D'un point de vue national le contexte territorial est instable, les finances publiques sont mises à mal et la crise sanitaire que nous traversons donne peu de visibilité. D'un point de vue local Bugey Sud est en miette, les prises de compétences précipitées avec la loi NOTRe, l'élargissement du périmètre avec l'intégration du Valromey ont cassé les solidarités, ont éloigné les habitants.

La confiance perdue doit être retrouvée car c'est elle qui garantira la valeur de nos échanges et la réussite de notre action. En effet, je pense que si sur le constat nous sommes tous d'accord, la différence se fait sur les moyens proposés pour corriger. Quelle façon pour s'en sortir ?

Pour cela, si vous me prêtez confiance, mon équipe et moi tiendrons 5 engagements. Ils ont été présentés lors de notre réunion publique d'équipe mais aussi expliqués, débattus lors de nos visites dans vos communes. Ils sont simples, mais tous réunis ils devraient changer le fonctionnement de Bugey Sud, et ils devraient aussi changer le regard que nos concitoyens portent sur leur intercommunalité.

Le 1^{er} est de considérer que chacune des 43 communes, les plus petites comme les plus grandes, constituent toutes un maillon d'intercommunalité. Nous devons construire une relation gagnant/gagnant. Les outils mis en place par la Loi engagement et proximité sont intéressants mais ils ne sont pas suffisants. La CCBS doit revenir sur le terrain communal, elle doit y ancrer son action par une gouvernance inscrite sous le signe de la pédagogie, de la recherche de cohésion et d'enrichissement par les échanges. La CCBS doit répondre aux besoins des communes mais elle a aussi pour but la conduite collective de projets de développement local.

Le 2^{ème} engagement est celui de constituer une équipe complète pluridisciplinaire de 10 vice-présidents avec une variété de sensibilité politique, de profils et à la répartition équilibrée sur le territoire, des hommes et des femmes de terrain, des hommes et des femmes de compétence et de confiance. Certains sont sortants, d'autres sont nouveaux entrants. Tous seront responsabilisés dans leurs actions. Conformément à nos engagements, le nom des candidats proposés vous ont été dévoilés hier. Les vice-présidences seront redéfinies afin de donner de l'importance et de la lisibilité à certaines. La coopération et la solidarité intercommunale feront l'objet d'une vice-présidence dédiée. La communication sera aussi beaucoup plus présente, j'y reviendrai. Le plan climat air énergie du territoire et la transition énergétique feront l'objet d'une vice-présidence à part entière. Nous devons accentuer notre action autour de l'environnement c'est une nécessité. Le plan climat air énergie est le prisme à travers lequel nous devons mener notre politique. Si nous sommes riches de l'expérience passée avec des élus qui connaissent les dossiers et les rouages, nous affirmons aussi la

volonté de mettre en place une nouvelle forme de gouvernance avec des choix politiques plus affirmés.

Le 3^{ème} engagement, j'en ai parlé à l'instant, porte sur la communication et sur le lien entre les élus communautaires, entre nous tous, entre les élus municipaux et entre les habitants. Par des propositions sur le fonctionnement de notre assemblée, par l'activation d'outils comme le pacte de gouvernance ou la conférence des maires, nous échangerons sur les projets et les enjeux, pendant, après mais aussi et surtout avant. Nous vous aiderons à l'appropriation des sujets, grâce à des interventions synthétiques en début de séance du conseil communautaire avec des temps de bureau dédié à vos questions. La communication sera accentuée à destination des conseils municipaux, car ce sont eux qui nous ont donné mandat. Enfin c'est à nos habitants que nous redonnerons une attention toute particulière : concertation, pédagogie, mise en place d'un conseil de développement, réunions publiques participeront à faire connaître toutes les actions de l'intercommunalité et de retombées positives sur le territoire. Chacun est en droit de comprendre le rôle de l'intercommunalité.

Le 4^{ème} engagement est celui de mener à terme les projets en cours, le centre aquatique, mais aussi l'aire d'accueil des gens du voyage, les travaux préparatoires au transfert de compétence eau et assainissement, le siège communautaire. Pour cela nous ferons tous ensemble des arbitrages sur le contenu, nous donnerons la garantie de la maîtrise des coûts de fonctionnement, proposerons des alternatives. Ce territoire est dans l'attente, ce mandat devra être celui des réalisations, avec bien sûr une attention toute particulière sur la préservation des équilibres budgétaires.

Enfin et pour terminer le dernier engagement est celui de commencer, dès le 2^{ème} semestre, l'écriture d'un projet de territoire, véritable fil conducteur de notre action. Ce document devra retranscrire notre volonté de garder les communes vivantes, sa vocation première sera la proximité, et de transférer à l'intercommunalité la responsabilité de l'aménagement, de l'équipement et du développement de notre territoire, vecteur de solidarité entre les communes et les citoyens.

Voilà en synthèse les motivations qui nous poussent mon équipe et moi à vouloir consacrer du temps, du travail à l'action communautaire. Si vous nous accordez votre confiance soyez assurés de notre détermination à fédérer, à rétablir la sérénité, l'équité et l'optimisme indispensables pour redonner à notre territoire la reconnaissance perdue et relever les défis de demain. Merci. »

VOTE

Votants :	65
Blanc/nuls :	1
Suffrages exprimés :	64
Majorité absolue :	33
Claude Comet :	19
Pauline Godet :	45

Pauline GODET est élue Présidente de la Communauté de communes Bugey Sud, et prend la présidence de la séance.

Pauline GODET :

« Merci à toutes et à tous pour votre confiance.

Simplement vous dire que c'est quand même avec de l'émotion et le sens des responsabilités que je vais commencer ce travail de présidence.

Gagner une élection c'est une chose mais relever le défi les 6 années à venir c'est autre chose. J'espère que nous arriverons à faire ce travail en commun et que chacun d'entre vous pourra apporter une pierre à l'édifice. Merci.

Deux mots pour René notre Président. Je pense que pour lui c'est un soulagement, il est certainement moins stressé que moi ce soir, et je lui souhaite de pouvoir profiter maintenant des choses qui lui tiennent à cœur. »

Délibération 4 : Détermination du nombre de vice-présidents

Pauline GODET :

« Je vais vous proposer de voter la délibération 4 à savoir la détermination du nombre de Vice-Présidents qui constitueront l'exécutif de Bugey Sud. Ça vous a été rappelé dans la note de synthèse et dans le projet de délibération, le nombre ne peut excéder 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant c'est à dire 14 pour Bugey Sud. Le conseil communautaire à la majorité des deux tiers, peut fixer un nombre supérieur à celui de l'application sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Moi, ce soir je vais vous proposer de voter un nombre de 10 Vice-Présidents nous l'avons annoncé dans les réunions et les rencontres que nous avons pu faire et je l'ai précisé dans mon intervention tout à l'heure.

- Une 1^{ère} vice-présidence sur le thème du tourisme de la culture et du patrimoine,
- Une 2^{ème} vice-présidence sur les solidarités intercommunales, le projet de territoires et les politiques contractuelles,
- Une 3^{ème} sur les finances et ressources humaines,
- Une 4^{ème} sur le développement économique,
- Une 5^{ème} sur la communication, la cohésion du territoire et l'interaction avec le conseil de développement,
- Une 6^{ème} sur le plan climat air énergie du territoire, la transition énergétique et la valorisation des ressources énergétiques locales,
- Une 7^{ème} sur la voirie et les bâtiments,
- Une 8^{ème} sur le grand cycle de l'eau, la GEMAPI, le travail préparatoire au transfert de compétence eau et assainissement, le SPANC,
- Une 9^{ème} sur cadre de vie avec un volet habitat et aménagement du territoire,
- Une 10^{ème} sur le cadre de vie avec un volet social et santé.

VOTE : UNANIMITE

Votants : 65

POUR : 65

Délibération 5 : Election des vice-présidents.

Pauline GODET :

« Après avoir déterminé le nombre à 10, il vous est maintenant demandé d'élire les vice-présidents un par un lors d'un scrutin uninominal à 3 tours identique à celui de l'élection du Président. Je propose de voter la **1^{ère} vice-présidence** : tourisme, culture et patrimoine.

Je propose la candidature de Régis Castin, Maire de St Germain les Paroisses, qui a participé à nos travaux.

Je demande si d'autres personnes dans l'assemblée sont candidats.

Nous allons donner la parole à tout le monde synthétiquement, pour que chacun puisse se présenter et expliquer ses motivations."

Régis CASTIN :

« Bonsoir à toutes et à tous, je suis Régis Castin, j'ai 47 ans, je suis professeur au conservatoire de Chambéry, maire de St Germain les Paroisses depuis 2014.

Cela fait plusieurs années que je mène des actions dans le domaine du tourisme et de la culture sur le périmètre de la communauté de Bugey Sud. J'ai notamment été créateur et directeur du festival Guitares en vignes, festival organisé pendant 11 ans sur notre territoire qui alliait musique et dégustation.

J'ai occupé la présidence de l'office de tourisme de Belley Bas Bugey de 2011 à 2014 en ayant pour objectif de professionnaliser cette structure. C'est en outre à cette période que nous avons été à l'initiative du positionnement de Bugey vélo ou encore du lancement du label vignobles et découverte.

Lors de la dernière mandature, j'ai été très assidu aux travaux de la commission économie touristique et aux travaux de la commission développement économique ce qui me confère aujourd'hui une excellente connaissance des différents dossiers de développement sur notre territoire.

Je suis bugiste j'aime mon territoire, je le connais et je connais un bon nombre des acteurs qui le font vivre. C'est la raison pour laquelle j'ai à cœur de faire vivre Bugey Sud en souhaitant m'investir pleinement en cette 1^{ère} vice-présidence en charge du tourisme. Le tourisme doit être un des moteurs de notre économie et doit être durable.

Celles et ceux qui me connaissent savent que je suis un élu de terrain, de contact c'est la raison pour laquelle je souhaite mettre de la concertation dans mon travail pour aboutir à la réalisation de projets validés par le plus grand nombre et ce pour renouer avec des projets de bons sens.

Enfin si vous m'accordez vos suffrages et si je suis élu je mettrai toutes mes compétences et mon énergie pour seconder Pauline Godet notre nouvelle présidente. Merci. »

VOTE

Votants : 65

Blanc/nuls : 10

Suffrages exprimés : 55

Majorité absolue : 28

Régis CASTIN : 55

Pauline GODET :

« Je vous propose de passer au vote de la **2^{ème} vice-présidence** : solidarités intercommunales, projet de territoires et politiques contractuelles.

Je propose comme candidat Franck André-Masse qui a participé aux travaux préparatoires. »

Franck ANDRE-MASSE :

« Bonsoir à toutes et à tous. Franck André Masse, j'ai 56 ans je suis marié j'ai deux enfants. Je suis agent de la fonction publique d'Etat de catégorie B, je travaille en sous-préfecture depuis 30 ans maintenant et à ce titre j'ai toujours plaisir à croiser certains d'entre vous.

Je suis maire de Culoz depuis 2014, je débute donc mon second mandat, je suis entouré d'une équipe en qui j'ai pleine confiance ce qui va me permettre de me dégager du temps, c'est pour

ça aussi que j'ai choisi de m'investir. Chose que je n'avais pas fait en 2014 laissant cela à une autre personne de Culoz afin de m'imprégner pleinement du mandat de maire. Désormais c'est fait.

On a beaucoup parlé de confiance dans les discussions précédentes y compris ce soir dans les discours. Je crois que cette délégation devrait permettre de retrouver cette confiance. Effectivement les enjeux sont importants et majeurs, mais c'est ce qui me motive encore plus. J'aime travailler dans la sérénité dans le consensus et je suis quelqu'un qui est particulièrement à l'écoute. Je sais que le challenge est important mais j'espère avec ces vertus pouvoir redonner cette confiance. Bugey Sud c'est une ville centre, c'est un pôle d'appui, ce sont des pôles secondaires, des communes d'un peu de moindre importance, c'est un tout qui devra faire une belle unité pour nous faire avancer.

Cette compétence porte sur deux missions majeures, Pauline Godet l'a dit. Le projet de territoire, on en a parlé pendant 6 ans, mais il n'est jamais sorti ni même été élaboré, et il va falloir le faire rapidement, pas dans l'urgence, mais rapidement. On ne va pas prendre un mandat complet pour le faire c'est une mission essentielle. Deuxième sujet important c'est la mutualisation, j'ai fait partie des quelques élus qui souhaitions avoir dans ce cadre des sujets qui puissent véritablement venir en appui de l'ensemble des communes et des maires, que ce soit sur des sujets juridiques ou autres, mais il faut aller sur des sujets essentiels, ne pas partir dans une usine à gaz. Il va falloir dans un premier temps aller sur deux ou trois actions majeures, puis avec le temps les étoffer au gré des souhaits de chacun d'entre vous. Mais de toute façon il y aura une concertation globale et j'entends la mener avec votre appui et toujours en toute sérénité et dans la confiance. Merci. »

VOTE

Votants : 65
Blanc/nuls : 11
Suffrages exprimés : 54
Majorité absolue : 28
Franck ANDRE-MASSE : 54

Pauline GODET :

« J'annonce la 3^{ème} vice-présidence : finances et ressources humaines.

Je propose comme candidat Pierre Roux mais avant de lui la parole je voudrais savoir s'il y a d'autres candidats. »

Claude COMET :

« Je présente la candidature de Jacques CHEVAT, également élu de Belley, et qui a fait toute sa carrière dans les trésoreries principales.

C'est un homme qui connaît bien les budgets des communes et des intercommunalités. Il a été également vice-président finances dans la communauté de communes Belley Bas Bugey avant que ça ne devienne Bugey Sud. Il y a gardé et laissé un souvenir extrêmement chaleureux et fort de la manière donc il organisait sa vice-présidence, de la façon très collaborative qu'il mettait dans ces commissions et beaucoup de pédagogie dans sa mission. Jacques n'est pas là ce soir donc je propose sa candidature. »

Pierre ROUX :

« Je m'appelle Pierre ROUX, j'ai 68 bientôt 69 ans, je suis élu belleysan depuis 2014.

J'ai été fléché par Christian JIMENEZ sur la communauté de communes dès le début du mandat et je suis devenu 1^{er} vice-président. Je n'y connaissais pas grand-chose, je dois vous le dire, je me suis imprégné pendant un peu plus de 2 ans et je suis allé à toutes les commissions pour soutenir Dimitri en place. Lorsque l'économie s'est libérée j'ai souhaité aller sur cette compétence qui est mon domaine. Pour pour cela j'ai démissionné et j'ai été réélu, le seul du bureau à être réélu en cours de mandat. Je me suis occupé de l'économie du territoire durant 4 ans. 4 ans où j'ai passé d'excellents moments parce qu'on a un territoire avec une dimension économique majeure, une économie très diversifiée, qui a été récemment été labélisé territoire d'industrie. Nous avons mis en place de très belles choses comme Actipôle. Vous avez du service pour les futurs entrepreneurs, je pense à Bugey Développement, Initiative Bugey et la CCI. On a un pôle entrepreneurial très important avec une capacité potentielle d'une vingtaine d'hectares et des entreprises qui vont bientôt s'y implanter. Nous aidons aussi les jeunes à se développer à l'intérieur de ce pôle.

Je voulais vous dire que nous avons créé un centre de développement des compétences pour que les gens puissent se former sur le territoire, et que ce centre n'a pas coûté un euro à Bugey Sud. Tout a été financé et le centre s'autofinance. Nous sommes allés chercher de l'argent de la DIREN sur les fonds de revitalisation. C'est une très belle opération, qui a coûté en ingénierie, ce que sait faire à la communauté de communes, mais qui n'a pas coûté un centime. J'aurais pu dire je continue à vouloir travailler dans l'économie, c'est ma zone de compétence, c'est aussi une zone de confort pour moi. Mais j'aime les challenges et avancer. J'ai été pressenti pour m'occuper des finances et des RH. Ce que je veux bien faire, et je le ferai bien volontiers.

Je voudrais dire à Claude COMET que je connais Jacques CHEVAT, quelqu'un que j'apprécie. Mais Belley Bas Bugey, c'était 8 agents et une petite Comcom avec très peu de compétences. Aujourd'hui, c'est 55 agents, beaucoup de compétences et une communauté de communes de plus de 35000 habitants, nous ne sommes plus dans le même monde, on a changé de vitesse. Bugey Sud est devenu une machine importante avec beaucoup d'ingénierie.

Je suis le plus ancien, car j'ai fait 6 ans avec René Vuillerod qui ne sera plus là, et je suis content et heureux de m'occuper des RH si vous me faites confiance. Merci »

VOTE

Votants :	65
Blanc/nuls :	6
Suffrages exprimés :	59
Majorité absolue :	30
Pierre ROUX :	36
Jacques CHEVAT :	23

Pauline GODET :

« Je vous propose de voter pour la 4^{ème} vice-présidence : développement économique. Je propose comme candidate Myriam Keller. »

Myriam KELLER :

« Bonsoir à toutes et à tous. Je m'appelle Myriam Keller, j'ai 44 ans je suis maman de deux grandes filles de 18 et 15 ans.

Je suis fille d'artisan et de commerçante, je suis directrice du pôle de tourisme qui regroupe l'office de tourisme, le musée gallo-romain, le port de plaisance, le camping et 36 hébergements touristiques tels que les chalets sur pilotis, et ce depuis plus de 20 ans à la

mairie de Chanaz. J'ai participé au côté d'Yves Husson, de ses équipes municipales successives et des acteurs économiques, au développement de Chanaz et de la Chautagne.

Je suis maire de Ceyzérieu depuis le mois de mai dernier, 1^{ère} adjointe de 2014 à 2018 et remplaçante de Carène Tardy, notre conseillère départementale. Lorsque je regarde dans la salle je vois de nombreux visages amis, ou que je connais et qui me connaissent, dont certains depuis de nombreuses années, bien sur, au-delà de mon premier mandat en tant qu'élue locale.

Dès mon adolescence je me suis engagée dans la vie de notre territoire et vous êtes nombreuses et nombreux à m'avoir croisée dans les fêtes de village, les manifestations, les évènements. Cette présence, cet engagement n'a jamais été motivé par des ambitions ou des intérêts personnels. Mais tout simplement parce que j'aime le Bugey, j'aime mon terroir.

Toutes celles et ceux qui me connaissent dans cette salle pourront vous l'affirmer. Si je me soumetts au suffrage en tant que vice-présidente en charge du développement économique, c'est que j'ai la profonde conviction que Bugey Sud dispose de nombreux atouts.

Tout le monde sait que l'Ain est le 1^{er} département de France en termes d'emplois dans l'industrie et les entreprises de Bugey Sud y jouent un rôle majeur. Nous avons des atouts mais nous avons également des vraies marges de progression dans de nombreux domaines tels que l'accessibilité du territoire, la formation professionnelle, l'accompagnement des entreprises, le numérique. Le monde économique ne nous a pas attendu pour se prendre en main et avec Bugey Sud Développement, l'Ucab mais également les clubs affaires du territoire, nous disposons d'interlocuteurs structurés et organisés. Ils ont déjà effectué un important travail et mis en place des actions majeures telles que le Smile, le centre de formation et de compétences, Bugey expo.

Nous devons assurer notre rôle auprès des communes pour accompagner nos entreprises dans l'ensemble du territoire aussi bien dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme, des services et de l'artisanat.

Etant fonctionnaire territorial, je ne suis liée avec aucune entreprise du territoire et j'assumerai ce mandat en toute sérénité et transparence avec seul intérêt de servir le territoire.

Je vous annonce également que Patrick Chaize, sénateur de l'Ain m'a demandé de le rejoindre en 4^{ème} position sur sa liste pour les élections sénatoriales, une position non éligible qui me permettra de maintenir un lien étroit avec cette institution qui œuvre pour la défense des territoires.

Si vous me faites confiance, je m'engage à travailler en concertation avec l'ensemble des élus et des acteurs économiques de Bugey Sud. Merci. »

VOTE

Votants :	65
Blanc/nuls :	14
Suffrages exprimés :	51
Majorité absolue :	26
Myriam KELLER :	51

Pauline GODET :

« Je vous propose de passer au vote de la **5^{ème} vice-présidence** : communication, cohésion du territoire et interaction avec le conseil de développement.

Je propose comme candidat Philippe Nardin. »

Philippe NARDIN :

« Bonsoir, Je me présente je m'appelle Philippe Nardin, je suis conseiller de la commune de Chazey-Bons. Je suis un nouveau venu dans le paysage local puisque mon ancrage dans le Bugey est relativement récent, ça fait 9 ans que j'habite ici.

Ma candidature s'appuie sur mon parcours professionnel. J'ai travaillé durant 40 années dans les collectivités locales de toutes tailles, dont 30 années dans les mairies et les intercommunalités. J'ai un parcours basé sur le passage et l'obtention de concours administratifs successifs. Je ne me suis jamais inscrit dans une logique politique, j'ai travaillé dans des mairies de toutes tendances. J'ai vu partout des élus se mobiliser pour la collectivité qu'ils présidaient ou dont ils étaient maires.

J'ai 63 ans je suis jeune retraité, père de 3 enfants, et grand père de 4 petits-enfants. La disponibilité qui est la mienne aujourd'hui me permet de vous proposer ce bagage technique en complément de l'expertise qui est fournie par les services communautaires.

Autre précision je suis un ancien membre du conseil de développement. Nous avons travaillé activement pendant deux ans à suivre les dossiers communautaires, et j'ai aujourd'hui un regard un peu plus averti sur les dossiers de la communauté de communes.

Sur le mandat précédent, les tensions ont été nombreuses, je ne vais pas y revenir. Simplement, j'y ajouterai une inquiétude que je nourris. La lecture de la perspective financière présentée par KPMG à Artemare il y a quelques mois, personnellement ne m'a pas apporté beaucoup de sérénité. Nous avons des soucis à se faire sur les grands équilibres du budget et, en plus, la crise sanitaire est survenue depuis. Nous aurons des arbitrages qui seront sans doute douloureux, d'où l'idée d'arriver à une parfaite médiation, et pour qu'il y ait un maximum de cohésion qui se dégage dans ce qu'on aura à dire.

L'idée c'est de travailler en profondeur sur la gouvernance. Cette vice-présidence s'articule avec la 2^{ème} vice-présidence de Franck ANDRE-MASSE. Le projet de territoire c'est ce qu'on fait, et la gouvernance c'est comment on le fait. Je vais revenir sur le pacte de gouvernance en vous disant comment je le vois, comment nous le voyons. Nous avons travaillé en équipe avec Pauline et mes collègues et nous voulons rétablir une connexion avec les communes.

Le pacte de gouvernance, dans un premier temps, passe par la définition par nous tous d'un socle de valeurs communes, la rédaction d'une charte de l' élu communautaire. Nous sommes tous des élus communaux, mais élu communautaire c'est quelque chose qui mérite que nous échangions, que nous soyons d'accord, une définition des rôles et des missions de nos instances, des instances qu'on travaille, des instances qu'on se consulte, des instances où nous décidons, des instances dans lesquelles nous associons des élus communaux puisque nous allons les accueillir dans nos commissions.

Le deuxième volet c'est le rétablissement des connexions entre le haut, la communauté de communes est une structure importante par rapport aux communes qui la compose, et le bas. Ce que nous vous proposons, c'est de faire des conférences de territoires, territoires suivant la logique évoquée : un terrain historique, bassin versant d'une rivière si c'est une logique hydraulique, ça peut être un secteur viticole, agricole, les bords de Rhone. Chaque fois qu'une thématique concernera un territoire spécifique, il s'agira de descendre sur le terrain et d'aller se nourrir des points de vue et avis qui peut enrichir notre démarche.

L'axe suivant pour rétablir les connexions, c'est de poursuivre l'aide aux communes. Le service des autorisations droits des sols est apprécié. Il faudra voir de quelle façon aider les communes dans des procédures administratives complexes. Des formations aux élus, au personnel communal, il faudra voir avec le CNFPT compte tenu de la masse salariale si on peut négocier des formations en intra pour les élus, ou du personnel communautaire ou des deux ensemble pour éviter des frais de déplacement et avoir des formations qui nous correspondent.

Proposer des articles de communication pour les communes si elles souhaitent les insérer dans leurs bulletins municipaux ou sur leur site internet.

Autre projet qui tient à cœur à Pauline Godet c'est la mise en place d'un réseau échanges d'expérience entre les communes comme cela se fait déjà en Bretagne. Cela pourrait consister à mettre en valeur des expériences intéressantes mises en place par certains d'entre vous, ou par des collectivités extérieures à la communauté de communes.

Et enfin toute autre action qui résulterait d'un besoin que vous exprimez parce que vous avez peut-être envie qu'on travaille sur certaines thématiques ou d'une certaine façon.

Je serai là pour vous écouter et faire remonter ces besoins là au sein du bureau communautaire. Je serai un élément de médiation qui œuvrera avec un peu d'angélisme mais surtout avec pragmatisme car il y a deux enjeux : gagner en efficacité/des gains de productivité car une équipe sans conflit est plus efficace et gagner en crédibilité vis-à-vis des habitants, des autres collectivités, l'Etat, la région, le Département. Nous devons apparaître comme une structure en ordre de marche avec un fonctionnement qui soit pacifié. Voilà l'esprit de la vice-présidence auquel je propose de m'inscrire. Merci à vous. »

VOTE

Votants :	65
Blanc/nuls :	17
Suffrages exprimés :	48
Majorité absolue :	25
Philippe NARDIN :	48

Une pause de 10 minutes intervient à 21h30.

Pauline GODET :

« Je vous propose de passer à la **6^{ème} vice-présidence** : le plan climat air énergie du territoire, la transition énergétique et la valorisation des ressources énergétiques locales. Le candidat que je vous propose est Xavier Vincent. »

Michel Charles RIERA se porte également candidat.

Xavier VINCENT :

« Bonsoir à tous, je suis Xavier Vincent. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis maire de St Martin de Bavel depuis 2008, et je suis vice-président à la communauté de communes à l'environnement depuis 2014. Cette commission qui était globale, à laquelle participait aussi Michel Charles, a bien fonctionné. On avait la compétence zéro pesticides, on l'a mis en place sur l'ensemble de la communauté de communes, d'abord en place sur la ville de Belley puis sur l'ensemble des communes du territoire. On gérait dans cette commission la GEMAPI la gestion des milieux aquatiques qui repart aujourd'hui dans une autre commission. Depuis 2017, nous assurons la gestion des déchets et des déchetteries. Il y a eu toute l'installation des CSE qui avait été mis en place par l'ex Sivom, et on a rénové et sécurisé les déchetteries avec les moyens du bord, et ça été un peu compliqué au niveau budgétaire. La TEOM avait été baissée pendant 8 ans auparavant et après il y a eu un gros investissement dans les conteneurs semi-enterrés (CSE). Pour la sécurisation et l'utilisation des déchetteries, budgétairement, on n'a pas pu dépasser plus de 500 000 euros. Comme vous le savez tous en tant qu'utilisateur, nos déchetteries ne sont pas des plus accessibles, notamment pour les anciens ou pour

certaines produits qui sont les déchets verts et matériaux. Nous n'avons pas pu faire mieux et cela fera partie des prochains investissements, dans la mesure du possible. Il est nécessaire de faciliter l'accès des gens et continuer la sécurisation des déchetteries.

Le PCAET est une grosse compétence qui revient dans ce giron et qui était auparavant géré par Marcel ABRY, ancien vice-président qui s'occupait de cette compétence. J'ai participé parce que je suis agriculteur de profession, et dans le PCAET il y a des choses à mettre en place au niveau agricole. Il y a eu un bon diagnostic qui a été fait mais malheureusement peu d'élus du précédent mandat ont participé à la mise en place de ce PCAET. C'est un dossier très important qui va arriver sur ce mandat. »

Michel Charles RIERA :

« Michel Charles RIERA, je suis retraité, maire d'Arboys en Bugey je suis dans ma 75^{ème} année. Bien que plusieurs fois interrogé, souvent sollicité par nombres d'entre vous, j'ai toujours répondu négativement ces dernières semaines comme je l'avais fait pour les élections municipales. Mais face à ce qui se passait, j'ai décidé de repartir comme maire et j'ai bâti une liste. Pour revenir à nos moutons, après avoir beaucoup écouté, j'ai entendu ces 3 derniers jours, des arguments, des observations, des remarques qui m'ont vraiment poussé à mener une réflexion personnelle sur le sujet pour la communauté de communes.

Sincèrement je ne pensais pas partir. Aussi avec le sentiment qui m'anime du devoir de servir notre territoire, et en tant que fils de français libre avec une famille au sein de laquelle j'ai notamment appris que j'avais beaucoup plus de devoirs que de droits, j'ai décidé aujourd'hui de présenter ma candidature en alternative pour travailler en cohérence au sein de l'équipe de Pauline. Je m'en excuse auprès de mon épouse qui est dans la salle, car elle l'apprend à l'instant.

Mon CV d'élu, outre mes quelques 58 ans d'engagements associatifs, j'ai fait 3 mandats d'adjoint à la commune, et j'entame donc mon 1^{er} mandat de maire. J'ai fait un mandat de conseiller au Sivom du Bas Bugey et un demi mandat de vice-président en charge de la communication et de la valorisation des déchets, durant lequel j'ai suivi le dossier Trimax. J'ai fait un demi mandat de conseiller communautaire à Bugey Sud et membre actif de la commission environnement que présidait Xavier et deux mandats de conseiller syndical au SITOM Nord Isère. Je vous remercie de votre attention. »

VOTE

Votants :	64
Blanc/nuls :	1
Suffrages exprimés :	63
Majorité absolue :	32
Xavier VINCENT :	23
Michel Charles RIERA :	40

Pauline GODET :

« Je vous propose de voter pour la 7^{ème} vice-présidence pour les voiries et les bâtiments. Je propose la candidature de Jean Michel Berthet. »

Xavier Vincent se porte également candidat.

Jean-Michel BERTHET :

« Bonjour à tous, je me présente Jean Michel Berthet, j'ai 59 ans, j'étais commerçant jusqu'à fin juin et j'ai vendu mon affaire, et je suis toujours gérant d'une société de lavage. J'avais investi dans un hôtel restaurant pendant 25 ans aux plans d'Hotonnes, avant de le céder et de descendre sur Belley.

J'ai toujours été amoureux du Bugey, j'y suis né, j'y suis et j'y reste. En ce moment je suis adjoint à la ville de Belley, en charge des sports et de la sécurité. De 2014 à 2020, j'étais déjà adjoint sur les mêmes compétences, et j'étais aussi délégué communautaire dans la commission bâtiments et surtout dans le copil pour le projet du centre nautique. Très impliqué dans cette commission, où j'ai participé à toutes les réunions, j'ai une connaissance parfaite de tous ces dossiers.

Je serai comme actuellement à Belley, un homme de terrain en étroite collaboration avec les élus de notre territoire. Nous devons travailler ensemble dans un esprit communautaire, retrouver une confiance entre l'exécutif et les communes. Seul objectif que nous avons c'est Bugey Sud. Nous devons être des facilitateurs, je n'aime pas les conflits, je préfère le dialogue avec les personnes. Je serai disponible à 100% car c'est une très grosse commission qui était avant divisée en deux, il y aura énormément de travail. Je remercie Pauline pour la confiance qu'elle m'a faite en me proposant cette vice-présidente et j'espère avoir la vôtre. Merci de votre compréhension. »

Xavier VINCENT :

« Je reviens. Comme vous avez pu le voir, nous avons travaillé avec Bugey Sud en passant outre la politique. Avec la nouvelle municipalité de Belley, j'étais en ligne de mire depuis le 30 juin par rapport à mes passages en politique passés et peut être au passage futur, puisqu'on voulait faire écrire des choses à la présidente.

Les petites communes, vous voyez que Belley a encore la main mise dessus. Moi j'ai toujours travaillé avec Belley et avec qui que ce soit, BERTHET, FOGNINI pour dire qu'on a besoin de Belley, la ville centre. Aujourd'hui ils politisent encore.

Si vous voulez réactiver les petites communes, il faut réactiver tout de suite en votant pour moi et pour éviter de politiser comme ils viennent de le faire avec la 6^{ème} vice-présidence. Merci. »

VOTE

Votants :	63
Blanc/nuls :	6
Suffrages exprimés :	57
Majorité absolue :	29
Jean-Michel BERTHET :	41
Xavier VINCENT :	16

Pauline GODET :

« Je vous propose de voter pour la **8^{ème} vice-présidence** sur la thématique grand cycle de l'eau : GEMAPI, le travail préparatoire au transfert de compétence eau et assainissement, SPANC. Je propose la candidature de Pierre COCHONAT. »

Pierre COCHONAT :

« Certains d'entre vous me connaissent je m'appelle Pierre COCHONAT, j'ai 69 ans je suis 1^{er} adjoint à Peyrieu. Je suis originaire de Peyrieu. Maurice BETTANT, notre maire, m'a proposé

d'être le conseiller communautaire. Je suis un nouvel élu, j'ai temporairement participé au Conseil de développement de Bugey Sud, et ça m'a permis de mesurer beaucoup de choses et de m'intéresser à l'intercommunalité à cette occasion-là. Je participe à la vie associative belleysanne notamment à l'université inter-âge.

Je suis géologue de formation, j'ai une formation en géologie alpine à Grenoble, mais j'ai passé l'essentiel de ma carrière comme chercheur en géoscience marine à l'Ifremer. J'ai occupé différents postes et j'ai été à la fin directeur scientifique adjoint de l'institut.

Ma candidature s'inscrit dans une démarche citoyenne, fondée sur des compétences scientifiques et la gestion des projets. J'ai été beaucoup en relation avec les ministères, les différentes agences, la commission européenne, industrielle, j'ai participé au Grenelle de la mer, au Grenelle de l'environnement et parfois avec des élus. Compte tenu de ma formation je suis intéressé par tout ce qui touche le milieu naturel et son environnement, c'est pour cela que j'ai accepté de proposer mes services pour le grand cycle de l'eau au sein de la CCBS.

Le grand cycle de l'eau est un concept relativement nouveau pour certains, bien qu'il existait déjà et était notamment porté par le collectif Eau bien commun. Il s'agit d'aller au-delà du concept de l'eau et de l'assainissement qu'on connaît bien. Il s'agit de prendre beaucoup plus en considération la préservation de la qualité de l'eau, et la quantité c'est-à-dire la ressource, les effets du changement climatique et la sauvegarde de la biodiversité. Moi je le vois comme un système complet qui suppose une vision d'ensemble et globale, on peut parler d'approche écosystémique.

La GEMAPI est déjà bien en place et beaucoup de choses a déjà été fait pour cette compétence obligatoire. La GEMAPI permet de savoir comment l'eau circule, stagne. Au départ c'était pour la prévention des inondations mais il y a eu une évolution très forte vers l'aménagement des bassins hydrauliques, l'entretien des cours d'eau et la restauration des milieux aquatiques. Il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Enfin pour finir le point important du transfert eau et assainissement qui a été décidé au 1^{er} janvier 2022. On sait que ce sujet ne fait pas toujours l'unanimité mais à mon avis ça peut faire consensus si on s'en donne les moyens et je ferai tout pour ça. Le choix du mode de gestion est quasiment acquis : la régie publique. Il y aura beaucoup de travail sur la tarification qui devra être adaptée mais acceptable. Pour avancer sur ce dossier, il sera très important de rencontrer les élus et les citoyens, mais avant, pour avoir leurs avis avant de décider de ce qu'on va faire dans ce domaine et proposer des orientations au conseil communautaire. C'est un bon sujet aussi pour le Conseil de développement. Si je suis élu je défendrai le thème du grand cycle de l'eau comme une composante importante du projet de territoire puisque c'est ce que nous ferons ensemble en liaison étroite avec les vice-présidents. Merci. »

VOTE

Votants :	63
Blanc/nuls :	14
Suffrages exprimés :	49
Majorité absolue :	25
Pierre COCHONAT :	49

Pauline GODET :

« Je vous propose de voter la **9^{ème} vice-présidence** : cadre de vie avec un volet habitat et aménagement du territoire. Je propose Francine MARTINAT. »

De par ma profession et mon expérience d'élue, je connais les difficultés que rencontrent les habitants pour l'accès aux soins, aux aides, aux services et avec en plus les contraintes du numérique. D'autant que la crise sanitaire sans précédent que nous avons traversé a mis en exergue tous ces obstacles.

Je souhaite m'investir pour ce mandat pour accompagner et faciliter la mise en place des maisons de santé, travailler au développement de la politique de lutte contre la désertification médicale paramédicale, favoriser la prévention en matière de santé publique, le tout en lien avec le département, la région, l'ARS, la communauté professionnelle territoriale de santé. Lutter contre le manque d'accessibilité aux services en milieu rural, aider au développement d'une politique du vieillissement en lien avec les structures et associations existantes.

Si lors de la période du confinement on a assisté à une généralisation du numérique, la fracture numérique n'a jamais été aussi évidente et il faudra travailler à la limiter.

Nous devons aussi nous interroger sur la compétence petite enfance au niveau communautaire.

Le cadre de vie c'est ce qui fait apprécier ou non le territoire. Je me rendrai disponible pour travailler à limiter les contraintes sur la santé et le social afin que tout à chacun puisse s'épanouir au sein de Bugey Sud. »

VOTE

Votants : 63

Blanc/nuls : 17

Suffrages exprimés : 46

Majorité absolue : 24

Sylvie SCHREIBER : 46

Pauline GODET :

« L'équipe est complète. Nous allons commencer nos réunions hebdomadaires dès lundi prochain. Nous nous étions engagés à réserver le lundi une plage horaire en fin de bureau pour vous rencontrer, et être à votre disposition. On communiquera plus précisément sur ce créneau. Je remercie les deux assesseurs qui ont fait du bon travail. »

Délibération 6 : Fixation du nombre de membres du Bureau communautaire

Pauline GODET :

« Vous avez dû prendre connaissance de la délibération et de l'article 5211-10 du Code général des collectivités territoriales qui rappelle que le bureau de l'EPCI est composé du président, de vice-présidents et éventuellement d'autres membres.

Pour débiter nous vous proposons de limiter le nombre aux 10 vice-présidents, et donc à 11 membres de bureau. C'est une question que nous pourrions nous reposer dans quelques temps. Après une période de fonctionnement, en fonction des dossiers en cours et des compétences locales, nous réfléchissons sur la pertinence d'ouvrir ce bureau, mais pour ce soir je vous propose de s'en tenir aux 11 membres. »

VOTE : UNANIMITE

Votants : 63

POUR : 63

Francine MARTINAT :

« Je m'appelle Francine Martinat, par coquetterie je ne donnerai pas mon âge il y a trop de beaux messieurs dans cette assemblée ce soir, j'ai 69 ans. J'ai dans le précédent mandat été maire de la commune d'Andert et Condon, une petite commune à 5 km de Belley, d'environ 400 habitants. J'ai préféré garder le poste de 1^{er} adjointe conseillère communautaire cette année pour m'investir plus auprès de la communauté de communes. J'ai été VP cadre de vie, citoyenneté et dossiers superposés pendant l'année et demi qui vient de s'écouler.

Ce soir, j'ai préféré comme beaucoup ne connaissent pas le cadre de vie de vous faire quelque chose de moins conventionnel. Comme il est tard et que nous sommes tous un tantinet affamé, que nous sommes tous issus d'une culture de Brillat-Savarin, je vais vous proposer ma présentation sous forme de recette.

Mettre dans la grande marmite politique de la ville les ingrédients suivants, mais pour l'ensemble du territoire : organiser les actions du contrat de ville, mener le programme d'engagement réciproque renforcé, lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'implantation d'une école de la 2^{ème} chance qui permette l'accès au droit. Mettre en place une politique en faveur de l'insécurité, lutter contre les discriminations, favoriser l'insertion des primo arrivants, accompagner le conseil citoyen. Lier cette composition pour qu'elle soit onctueuse avec les communes destinataires, l'Etat, la région, le département, l'éducation nationale, la mission locale jeunes, les services de santé culture et sport. L'accompagner des principales garnitures suivantes : la mobilité, la politique de rénovation de l'habitat avec la prise de compétence logement social. Ajouter un soupçon de plan climat et de transition énergétique, d'opération de revitalisation du territoire et de plan de prévention santé. Inviter les autres convives citoyennetés parfois dérangeants, les animaux errants et les chats libres avec le projet d'installation d'un refuge sur notre territoire, les aires d'accueil des gens du voyage et notamment l'aire d'accueil de grand passage et enfin mettre la touche personnelle du chef avec les zestes suivants : disponibilité et connaissance de ces dossiers, compétence acquise dans ces domaines de par ma formation initiale, reconnaissance des professionnels en charge de ces projets, sens du respect et souhait de travailler avec l'ensemble des partenaires et des communes, empathie, optimiste et convivialité. Je vous invite donc à choisir dans la carte cette succulente préparation et à la déguster sans modération. »

VOTE

Votants :	63
Blanc/nuls :	18
Suffrages exprimés :	45
Majorité absolue :	23
Francine MARTINAT :	45

Pauline GODET :

« Je propose de voter la dernière et **10^{ème} vice-présidence** : le cadre de vie avec un volet social et santé. Je propose la candidature de Sylvie SCHREIBER. »

Sylvie SCHREIBER :

« Bonsoir Sylvie SCHREIBER, élue à la commune de Belley depuis 2008, adjointe depuis 2014 en charge des affaires scolaires et de la jeunesse, et élue communautaire depuis 4 ans. Je suis une élue de terrain et j'aime travailler en concertation, et m'appuyer sur les compétences de tous. Je connais bien ce territoire car j'y suis née, mariée et mère de deux enfants qui ont grandi à Belley. Je suis aussi Ergothérapeute depuis 30 ans au centre hospitalier de Belley.

Pauline GODET :

« Nous ne prendrons donc pas la délibération suivante qui consiste à déterminer les autres membres du Bureau communautaire. »

Délibération 7 : Lecture de la charte de l'élu local.

Pauline GODET donne lecture de la charte de l'élu local. La charte de l'élu local pourra être complétée par une charte de l'élu communautaire. Un exercice que l'on pourra faire tous ensemble.

VOTE : UNANIMITE

Votants : 63

POUR : 63

Délibération 8 : Modalité de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO)

Pauline GODET rappelle à l'assemblée que la CAO est une commission obligatoire du conseil communautaire.

Outre le président de la CCBS, elle est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. L'élection a lieu sur une même liste sans panachage ni vote préférentiel. Si les listes ont accueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé. Les listes peuvent comporter moins de noms que de sièges à pourvoir. Le dépôt d'une liste complète n'est pas obligatoire. Les listes pourront être déposés auprès de la présidente de la CCBS dans un délai de 6 jours francs avant la date du prochain conseil communautaire.

VOTE : UNANIMITE

Votants : 63

POUR : 63

La séance est levée à 23h30

Le Secrétaire de séance,

Michel Charles RIERA



La Présidente,

Pauline GODET

